

Discussions grammaticales. — A propos d'un livre récent de M. Abel Hermant, des questions de grammaire et de vocabulaire français, — dont il n'est peut-être pas inutile de dire un mot ici, — ont été agitées dans plusieurs articles de M. Paul Souday et dans une lettre de M. André Gide (*Le Temps*, 11 et 25 octobre 1923).

75

Revue de
Philologie
française

Je n'ai jamais, pour ma part, ni dit ni écrit « malgré que », et il en résulte que je suis de ceux qui sont un peu choqués de l'entendre dire ; mais nous avons bien tort, car, en soi, cette expression n'a absolument rien de damnable, ni de compromettant pour la langue. Certes, il n'est pas contestable que *malgré* signifie « mauvais gré », comme dans la vieille locution « mal gré qu'il en ait », où *que* est le pronom relatif ; mais *quoi que* signifie aussi « quelle chose que », dans « quoi qu'il dise » ; et « malgré qu'il le dise » est tout à fait semblable à « quoiqu'il le dise », que tout le monde admet, et qui n'enlaidit ni n'embellit la langue. Dans les deux locutions, *que* devient conjonction et cesse d'être le complément direct du verbe qui suit. L'idée primitive d'agrément s'est d'ailleurs effacée dans la signification prépositionnelle de *malgré*, qui marque l'opposition des choses aussi bien que celle des personnes : dans « malgré la pluie », il ne saurait être question, même au figuré, du défaut de consentement de la pluie. Entre *malgré la pluie* et *malgré qu'il pleuve*, il y a exactement le même rapport qu'entre *avant la pluie* et *avant qu'il pleuve*. La locution *bien que*, si courante et si commode, est incomparablement plus extraordinaire que *quoique* et *malgré que*, car *bien* signifie « beaucoup », et *que* ne s'explique que par la forme antérieure *combien que*, où il se rapportait à *comme* inclus dans *combien*, cf. « comme que ce soit » et « si bien que »¹. Gardons-nous d'établir des nuances imaginaires entre les significations de *quoique*, *malgré que*, *bien que*, et de voir dans *bien que* une idée de « résistance passive », en réservant la résistance active à *malgré que* ; comme le dit M. Souday, la nuance se marque dans les mots qui suivent.

C'est aussi pure fantaisie que d'attribuer à *ne* une valeur dubitative dans « avant qu'il ne vienne » opposé à « avant qu'il vienne » ; de quelque façon qu'on s'exprime, le contexte seul peut indiquer si, dans la pensée du sujet parlant, la venue est assurée ou incertaine. On a dix fois réfuté l'erreur qui fait du *ne* expletif un latinisme ; même après « craindre », la coïncidence avec le latin est incomplète. Ce *ne*, qui n'ajoute rien au sens, et qu'on veut entretenir soigneusement comme une élégance, n'est au fond qu'une gaucherie, qui éclate dans la tournure populaire où la négation prend sa forme pleine : « il est plus adroit que non pas toi ». Écrire : « je ne nie pas qu'il n'ait raison », c'est mélanger grossièrement « je ne nie pas qu'il ait raison », seul correct devant la logique, et « je ne dis pas qu'il n'ait raison ». Nous sommes habitués à cette construction avec *ne*, dont nous ne sentons plus l'incorrection, et où *ne* est aujourd'hui pour

1. « Combien que vous le souhaitiez » signifiait proprement « avec quelque force que vous le souhaitiez », mais l'idée d'intensité, représentée encore par *bien* dans la forme « bien que », s'était effacée dès l'ancienne langue.

nous vide de sens ; tolérons-la, mais, pour Dieu ! ne l'imposons pas, puisque par bonheur l'autre a continué à vivre à côté. Littré constate qu'après à moins que, « ne » est parfois supprimé, « du moins en vers », dit-il, mais ce n'est pas seulement en vers ; ceux pour qui le bon sens ne suffit pas, et qui recherchent des « autorités », n'ont qu'à ouvrir la *Syntaxe* de Haase ou la *Pensée et la langue* de M. Brunot, ils trouveront des exemples de Descartes, de Pascal, de Bossuet.

Il est très certain qu'on a dit jadis indifféremment, pour exprimer la même idée, « il ne vit que de pain » et « il ne vit pas que de pain », mais n'y a-t-il pas quelque pédantisme à le rappeler pour régenter la langue actuelle, alors que ne... que a définitivement évincé ne pas que, au sens de « seulement », ce qui laisse à ne pas que la possibilité de s'analyser en : ne pas + que, « ne pas » niant la restriction marquée par « que ». Dans cette nouvelle valeur de ne pas que, qui ne saurait plus en avoir une autre (car il importe de noter qu'il n'y a aucune équivoque), « que », au sens de seulement est une formule abrégée de « ne que », exactement comme « pas » s'emploie pour « ne pas » dans : « Fit-il pas mieux que de se plaindre ? », « Lui, mais pas d'autre », « Venez-vous ? — Pas aujourd'hui », etc.

Ne pleurons pas le subjonctif, il est bien vivant ; c'est un temps de ce mode, l'imparfait, qui seul est en danger. Il est mort une première fois, il y a bien longtemps, dans le latin populaire, où il a été remplacé par le plus-que-parfait, car « qu'il aimât » est *amasset* et non *amaret*. Ce serait un désastre si l'indicatif perdait un temps ; c'est beaucoup moins grave pour le subjonctif, où déjà, en français comme en latin, le présent et le futur se confondent. Et, dans bien des cas, le présent-futur peut, sans gros inconvénient, servir aussi d'imparfait. Lorsqu'un professeur de la Sorbonne, dans une soutenance de thèse, dit au candidat : « j'aurais voulu que vous consultiez le manuscrit », tout le monde comprend, et personne n'est choqué. D'ailleurs la désuétude a surtout frappé les premières et secondes personnes, parce qu'on a beaucoup moins souvent l'occasion de les employer ; l'imparfait du subjonctif tend non pas à disparaître complètement, mais à devenir un temps défectif. Les troisièmes personnes se maintiennent mieux, en raison de la fréquence de leur emploi, de leur utilité particulière dans la langue écrite, dans les récits prolongés, et aussi de leur ressemblance, du moins au singulier, avec la personne correspondante du passé simple de l'indicatif : ces deux temps, menacés l'un et l'autre dans la langue parlée, se prêtent un mutuel appui. La ressemblance entraîne parfois des confusions fâcheuses comme « je souhaitais qu'elle adors », confusion purement graphique, car l'auteur qui l'a commise sentait fort bien qu'il n'employait pas le passé de l'indicatif.

1. Il y a des temps qui s'écrivent exactement de même, et qu'on ne confond assurément pas : il dit et il finit sont à la fois des présents et des passés de l'indicatif. Entre les 3^e personnes du passé de l'indicatif et de l'imparfait du subjonctif, la différence ne consiste le plus souvent que dans l'accent circonflexe, qui n'implique aujourd'hui aucune différence de prononciation, et qui parfois aurait autant de raison d'être à l'indicatif qu'au subjonctif : dans il fit (jadis il fist) et dans qu'il fit, il y a eu également disparition d'une s.

On peut ne pas aimer *s'attendre à ce que*, *consentir à ce que*, mais il faut reconnaître que ces locutions sont aussi correctes que *tenir à ce que* : « je tiens à ce qu'on le sache ». Elles répondent non pas « à un obscur besoin », mais à une loi très claire de la langue, qui veut que le complément d'un verbe, que ce soit un nom ou une proposition, soit précédé ou non d'une préposition, suivant que le verbe, par sa signification propre, est transitif indirect ou transitif direct : 1° « attendre ou prévoir l'arrivée de quelqu'un, attendre qu'il arrive, prévoir qu'il arrivera ; demander la punition de quelqu'un, demander qu'il soit puni » (on dit aussi : *demander à*, mais seulement devant un infinitif et dans une acception spéciale) ; 2° « tenir à la réparation d'un tort, tenir à ce que le tort soit réparé ; s'attendre à un hiver rigoureux, s'attendre à ce que l'hiver soit rigoureux ; consentir à la vente d'une maison, consentir à ce qu'on ju'on vende la maison ». Du moment qu'on ne dit pas *consentir la vente*, on ne devrait pas dire *consentir qu'on vende*. On le dir cependant, et aussi « s'attendre que », mais ces formules, reposant sur des analogies, ont commencé par être des fautes ; on a dit *s'attendre que* en pensant à *croire* ou *attendre que*, et *consentir que* en pensant à *accepter* ou *admettre que* ; si l'on ne dit pas *tenir qu'on le sache*, c'est qu'il n'y a pas de transitif direct ayant le même sens que « tenir à ».

« Il pleut, nous sortirons *tout de même* » équivaut rigoureusement à : il pleut, mais nous sortirons tout à fait de même (que s'il faisait beau temps). C'est ainsi, et par une évolution sémantique tout à fait normale, que *tout de même* a passé au sens qu'on lui reproche aujourd'hui bien à tort. Cf. Montesquieu : « Il serait arrivé tout de même à son but par la douceur ». Pourtant a une histoire analogue ; il est parti du sens de « pour cela, à cause de cela » (cf. *parlant*, dans le « Plus d'amour, *parlant plus de joie* » de La Fontaine), et il a pris, dans les propositions négatives, de la façon la plus simple, la signification de « malgré cela », qui s'est propagée aux propositions affirmatives : « il avait promis, il n'est pourtant pas venu » (proprement : il n'est pas venu davantage pour cela, par conséquent malgré sa promesse). Transportez le mot dans une proposition affirmative, l'analyse n'est plus possible : « il n'avait pas promis, *pourtant* il est venu » ne peut se traduire par « ... *pour cela* il est venu » ; nous donnons alors au mot, sans le décomposer, le sens de « malgré cela » qu'il a pris au voisinage. Une négation, comme *tout de même* a pris sa valeur d'opposition après l'énoncé d'un fait qui pouvait être un obstacle à l'action.

Pour apprécier équitablement les expressions telles que « avoir très peur », il faut se rappeler que la langue marque en principe l'intensité par *très* devant un adjectif ou un adverbe, par *beaucoup* à côté d'un verbe, par *grand* devant un nom, et que *bien* peut être substitué à *très* et à *beaucoup* : « il est très souffrant, ou bien souffrant, il souffre beaucoup ou bien, il a grand mal ». Or « avoir peur » est un verbe (d'où : avoir *bien* peur), formé avec un nom (d'où : avoir *grand* peur), et ce verbe exprime

non une action, mais un état, comme les locutions formées du verbe *être* et d'un adjectif : « avoir peur », c'est « être effrayé », et comme on dit normalement « il est *très* effrayé », on est amené à dire : « il a *très* peur ». La marque de l'intensité peut ainsi être attachée à la locution verbale dans son ensemble, ou bien au nom qui, dans la locution, exprime l'impression subie, ou bien encore à l'idée adjectivale contenue implicitement dans cette locution. Il va sans dire que *très* n'a pas la même raison d'être avec « faire plaisir », qui exprime une action et non pas un état comme « avoir peur, faim, soif, sommeil ».

Il y aurait des inconvénients à employer un mot de notre langue avec un sens étranger très éloigné du sens français, par exemple à qualifier d'*emphatiques*, comme le font les Anglais, des formes telles que *moi* opposé à *me*. Mais le mot *réaliser* peut légitimement ajouter aux acceptions que nous lui donnons dans « réaliser un projet, réaliser sa fortune » l'acception de « se représenter un fait dans sa réalité », ce qui n'est pas la même chose que le comprendre ; cette acception aurait fort bien pu se produire en France, faut-il la repousser uniquement parce qu'elle nous vient d'Angleterre ? Comme le dit M. André Gide, nous en avons besoin. — Pour *miters*, nous ne sommes pas guidés par l'étymologie, qu'on ignore ; dans les anciens exemples du mot, il s'applique particulièrement aux gentillesse malicieuses des enfants, mais ces gentillesse sont souvent façonnières, maniérées, d'où le sens de « affecté », enregistré par l'Académie en 1878. — *Fruste*, qui nous vient d'Italie, s'applique à un relief aux contours sans netteté ; cette absence de netteté peut résulter de l'usure, c'est le sens ancien ; elle peut provenir de l'insuffisance ou de la grossièreté du travail, c'est le sens nouveau. Pour ce mot comme pour le précédent, l'évolution sémantique n'a rien d'anormal. — Il n'est pas douteux qu'on a dit d'abord « invectiver *contre* quelqu'un », mais la langue offre de multiples exemples de transitifs indirects transformés en transitifs directs, et, en soi, *invectiver*, au sens de couvrir d'invectives, est aussi naturel qu'*injurier* au sens de couvrir d'injures.

Le temps est passé du règne de l'impressionisme en grammaire ; la linguistique et le sémantique, sciences nées d'hier, permettent aujourd'hui d'approfondir les questions, et de réformer les impressions personnelles, si souvent trompeuses. Nous sera-t-il permis de dire que les littérateurs et les critiques ont mieux à faire que de « regratter » des mots douteux à *leur* jugement. S'il y a des tournures ou des mots mal venus, la langue saura ou s'en débarrasser, ou effacer leur tache originelle et les annexer à sa riche collection d'anciennes incorrections consacrées par l'usage.

L. CLÉDAT.